**« Commune de Goux, faits d’histoire locale »**

**Rédigé en 1902 par Louis Pigeau, nommé instituteur en 1885**

***(Archives du Centre de Documentation Jean Rivierre de La Couarde)***

« Il y a huit cents ans, **Goux se nommait Goos.** On ignore quelle est la première origine du nom. Tout donne lieu de croire que cette localité n’a jamais été remarquable car les anciennes archives n’en parlent que très rarement. Celles conservées à la Mairie ne remontent qu’à l’année 1693.

A cette époque-là les curés étaient chargés de tenir les registres de l’état-civil et comme ils étaient peu lettrés, il en résultait des explications embrouillées et une écriture souvent si mauvaise qu’il est aujourd’hui difficile de la déchiffrer.

Il y avait autrefois une église au bourg de Goux. C’était un très petit bâtiment sombre, peu élevé et de triste apparence. Il existe encore mais il fait maintenant partie des servitudes de la ferme de Goux et le fermier l’utilise pour y rentrer son bois, ses pommes de terre etc…

Le culte catholique y fut célébré jusqu’en 1792. Aussitôt après la suppression du culte, les membres du haut clergé eurent soin de faire enlever tout le petit mobilier qui s’y trouvait.

Le nombre des catholiques a toujours été restreint dans la commune de Goux. La légende rapporte même qu’à une époque il n’y avait que le curé et que son sacristain était protestant, aussi, le dimanche, ce dernier disait au curé : « Allons, dépêchez-vous à dire votre messe afin que je puisse aller au temple.

Le Lambon qui prend sa source à Goux n’est pas poissonneux, l’eau y est trop froide.

Dans le terrain dit « Les Combes » dépendant de la ferme de La Perjaudière, se trouve un chêne remarquable. Sa circonférence est de 5 m au milieu d’un tronc de 4,70 m. Certaines branches ont à partir du tronc jusqu’à 13 m, ce qui lui donne un diamètre de 26 m. Cet arbre attire beaucoup de visiteurs et il est même reconnu à une très grande distance.

Une portion de la Forêt de l’Hermitain comprenant 130ha environ s’étend sur la commune de Goux. Cette forêt fournit abondamment bois de feu, bois d’ouvrage en chêne et châtaignier. Le bois de feu y est très estimé, aussi se vend-il toujours à un prix relativement élevé.

Comme principaux habitants de cette forêt, on peut citer quelques loups, des renards, des blaireaux, des chevreuils, des lièvres et surtout un nombre indésirable de vipères se tenant généralement sur les lisières. Quelques habitants des localités voisines se livrent à la chasse de ces hideux reptiles et en détruisent chaque année un chiffre surprenant. En 1885 un sieur Texier aidé de son fils est arrivé à en tuer…. Les têtes sont présentées à la mairie et enfouies aussitôt. Le nombre en est inscrit sur un registre. Chaque tête est payée 0,20F environ. Il parait, d’après les chasseurs de vipères que la profession est moins dangereuse qu’on serait en droit de le supposer !

Au lieu-dit Fonquiérée, sur le bord de la forêt, se trouve un monticule de plusieurs ares de superficie. La légende y place un ancien château, rien ne vient le justifier.

Près du village de La Foix dans un terrain dépendant de la ferme d’Aiglemier, et appelé le Château, se trouve un monticule d’une superficie de 12 à 15 ares et d’une hauteur de 5m environ. A 1 km environ de ce monticule au lieu-dit La Garenne, dépendant encore d’Aiglemier, on remarque 5 fosses longues de 10m environ larges de 5m.

La commune de Goux est traversée de l’Est à l’Ouest par une ancienne voie romaine dite chemin des Sauniers, venant de Poitiers, Lusignan, par Loubigné, Bagnaux, passant tout près de La Bosse, Le Souci, La Couarde, et prenant ensuite la direction de Thorigné. Cette voie, très pratiquée à l’époque où les muletiers allaient chercher le sel de l’Océan pour le transporter par toute la France n’est plus aujourd’hui qu’un simple chemin vicinal lorsqu’il n’est pas totalement abandonné.

Au lieu-dit Faugeré, au bord de la magnifique petite vallée du Lambon, se trouve un ancien château assez bien conservé. Rien n’indique à quelle époque ce château fut construit ; inhabité aujourd’hui il est malgré tout bien entretenu par le propriétaire. Ce dernier seigneur qui l’a habité se nommait Jacques René Sermanton écuyer de Louis XV. La famille Sermanton possédait le château ainsi que les magnifiques fermes qui l’environnent.

En 1699, à la suite du décès d’un Sermanton, voici ce qui fut affiché à Goux : « Au 25 décembre 1699, vente par dedans la cour du château de Faugeré des meubles et bestiaux de messire René de Sermanton écuyer, seigneur de Faugeré à la demande de sa veuve, Dame Scholastique Thebault. Affiché devant et constre la porte de l’église de Goux, issue de la grand’messe ».

Deux inscriptions relatives aux derniers membres de la famille Sermanton ont été trouvées dans les pierres tumulaires du pavé de l’ancienne église de Goux. Ces pierres tumulaires ont été transportées à Faugeré le 1er juin 1866 par les soins de Mr de La Revranchère propriétaire actuel du château.

En 1661, les dragons du roi se répandaient dans la région. 105 habitants de Goux, effrayés par les menaces, abjurèrent le protestantisme. En 1697, les assemblées religieuses clandestines eurent lieu aux Côtes, à Maupertuis, dans les bois de La Foix. Un nommé Jean Vinet, fermier à Faugeré fut en 1715 condamné aux galères à perpétuité. En 1751, le sieur Savariaux fut jeté dans les cachots pour sa foi.

Acte de mariage : « Ce 8ème jour de juin 1722, je soussigné prêtre ay béni le mariage de François Proust fils majeur de deffunts François Proust et de Marie Broussart ses père et mère avec Magdeleine Albert fille majeure de deffunts Jacques Albert et de Marie Pichebrun ses père et mère tous deux de cette paroisse après publication de bans sans opposition et la réception du sacrement de pénitence précédé de l’abjuration solennelle de l’hérésie faite par eux dans l’église paroissiale entre mes mains.

1840 : 540 habitants – 84 décès

De 1843 à 1853 : 113 naissances – 56 mariages \*

Dans les années 1849 à 1885 : 88 conscrits. Sur ce nombre, un seul ne savait ni lire ni écrire.

En 1866, un piqueur ou cantonnier y est employé pendant 6 mois chaque année.

Les habitants sont travailleurs, pour la plupart, ils conservent la routine, coupent le foin à la faux, le blé à la faucille et labourent à sillons. Cependant, le progrès parait arriver assez vite et certains fermiers ont pour leurs grandes exploitations adopté les faucheuses, les moissonneuses et par suite le labourage à plat. Presque partout l’assolement est adopté ainsi : 1ère année plantes sarclées, 2ème année froment, 3ème année avoine, 4ème année trèfle.

Les artisans sont peu nombreux. Tout le monde se livre à la culture de la terre. Beaucoup de petits cultivateurs sont propriétaires, et, sans être riches, ils vivent aisément. Il n’y a pas de pauvres, aussi l’administration municipale est-elle fort embarrassée pour faire la distribution de pain aux indigents. »

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\*En 1865 : 565 habitants, tous protestants – Ecole communale filles et garçons : 50 élèves *(in Annuaire Protestant de 1865)*

En 1906 : 525 habitants

En 1975 : 302 habitants